

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021
BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Julien VEYER, précise que, suite à l'examen du Compte Administratif du Budget Principal, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats du Compte Administratif 2021.

A la clôture de l'exercice 2021, le résultat de la section de fonctionnement s'établit à **5 451 813,65 euros**.

Pour la section d'investissement, le résultat 2021 se traduit par un excédent de **3 290 441,80 euros**. Compte tenu des restes à réaliser en dépenses à hauteur de **5 191 813,88 euros** et des restes à réaliser en recettes à hauteur de **769 808,12 euros**, le résultat d'investissement cumulé se clôture par un déficit de **1 131 563,96 euros**.

Il rappelle que suite à la dissolution du **Budget Annexe – Chalet d'ENTREMONT au 31 décembre 2021**, il convient suite à l'examen du Compte Administratif d'incorporer aux résultats du Budget Principal, l'excédent de la section de fonctionnement soit **75 432,91 euros** ainsi que le déficit d'investissement pour **706,98 euros**.

Il propose au Conseil Municipal d'affecter à la Section d'Investissement **4 056 588,94 euros** permettant de couvrir en totalité le besoin de financement de la section d'investissement du Budget Principal dont les crédits reportés (1 131 563,96 euros) ainsi que le déficit d'investissement du Budget Annexe (706,98 €), mais aussi de permettre le financement d'une dotation complémentaire en réserve de **2 924 318,00 euros** dont 1 924 318,00 euros pour des opérations nouvelles, le solde soit **1 470 657,62 euros** étant reporté à nouveau.

	Budget Principal	Budget Annexe	Résultats cumulés
Résultat Global de Fonctionnement	5 451 813,65 €	75 432,91 €	5 527 246,56 €
Résultat Global d'Investissement	3 290 441,80 €	-706,98 €	3 289 734,82 €
Restes à réaliser (recettes – dépenses)	-4 422 005,76 €	_ €	-4 422 005,76 €
Résultat Global d'ensemble			4 394 975,62 €

Les Résultats cumulés à affecter		TOTAL	
Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	1 131 563,96 €	706,98 €	1 132 270,94 €
Compte 1068 – affectation complémentaire	2 924 318,00 €	_	2 924 318,00 €
Excédent d'investissement (R001)	3 290 441,80 €	-706,98 €	3 289 734,82 €
Résultat après affectation (R002)		1 470 657,62 €	

Conseil Municipal convoqué le : Jeudi 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIIN 2022

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Monsieur Modou FALL	Conseiller Municipal

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT jusqu'à 18h15 et à partir de 19h40, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT jusqu'à 17h45, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Anabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Valérie GENEVET,

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur Alain BOONEFAES de 18h15 à 19h40,

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Emmanuelle PERY,

Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Anabelle SALA à partir de 17h45,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Raoul DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

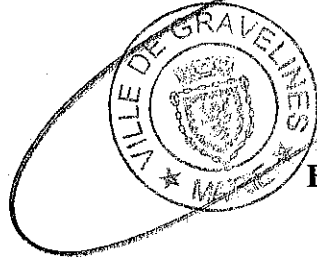
Ces résultats cumulés seront incorporés au Budget Supplémentaire 2022 du Budget Principal.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition.
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE À GRAVELINES, LE 29 JUIN 2022
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 01 JUIL. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 01 JUIL. 2022

